

FAQ : Foire aux questions sur la procédure d'inscription / réinscription

Question : J'ai fait une demande d'inscription/réinscription mais je ne peux continuer la procédure, ma demande est « en attente »

Réponse : *Effectivement, votre demande doit être acceptée par la direction pour pouvoir continuer la procédure.*

Question : J'ai reçu un mail de la part de Beth Israel que mon dossier a été accepté, est ce que ce la vaut dire que mon enfant est inscrit ?

Réponse : *Non, votre enfant sera inscrit uniquement après avoir complété tous les formulaires, fourni les justificatifs demandés et payé les frais annexes et inscription.*

Question : J'ai payé les frais annexes et inscription sur le site d'Hello asso mais mon formulaire n'a toujours pas été validé.

Réponse : *Vous recevrez un reçu une fois votre paiement effectué sur hello asso, ce reçu est à télécharger sur votre espace personnel dans la plateforme d'inscription Beth Israel.*